



SGPA CGT Culture

SGPA USPAC CGT

« Repyramidage » : ce n'était pas un mirage !!

SYNDICAT GÉNÉRAL DES PERSONNELS DU SERVICE PUBLIC DE L'ARCHÉOLOGIE
12, rue de Louvois - 75002 PARIS
Tél. : 01 40 15 51 86/87/70 - Fax : 01 40 15 51 77
E-Mail : sgpa.cgt-culture@culture.gouv.fr

Requalification des personnels de catégorie 2

Malgré une attente à la limite du supportable pour les agents, la publication le 14 avril de la liste des agents de catégorie 2 requalifiés en catégorie 3, marque le premier aboutissement d'une lutte qui fut longue et difficile.

**ATTENTION : la liste publiée le 14 avril 2011 a été mise à jour le 15/04 au matin
car il manquait 11 noms en fin de liste (de Ver à Z)...**

Rappelez-vous et cela ne date pas d'hier !

- En 2006, alors que le SGPA-CGT pointait depuis de nombreuses années une mauvaise répartition catégorielle héritée de l'Afan et la quasi absence de promotions pour les personnels de l'Inrap, une plate forme revendicative intersyndicale était établie notamment pour répondre à la préoccupation majeure des agents de l'Institut de bénéficier d'une carrière où leurs qualifications, leurs compétences et leur expérience professionnelle soient reconnues par leur employeur. Cette plate-forme faisait suite, au ras-le-bol des agents qui s'était fortement exprimé par plusieurs préavis de grève en régions à la fin de l'année 2005, et avait abouti à des actions « coups de poing » au premier trimestre 2006 (occupation du siège de l'Inrap, du ministère de la Culture, action aux Archives de France¹,....).

- Lors du CTP-ministériel du 27 avril 2006, pour répondre à la pression de plus en plus forte des personnels qui en parallèle de la séance occupaient l'Arc-de-Triomphe, le Louvre, Notre Dame de Paris, les Drac de Languedoc-Roussillon, de Midi-Pyrénées,... le ministre de la Culture de l'époque, Renaud Donnedieu-de-Vabres, autorisait un plan de repyramidage catégoriel, l'engagement qu' « un train de CDIsation » serait engagé à hauteur de 350 ETP CDI et un déplafonnement des effectifs.

- Une fois le processus de CDIsation réalisé (juillet 2007), le plan de repyramidage serait probablement tombé aux oubliettes sans la vigilance et la ténacité des représentants du personnel. Ce dernier a en effet connu un sort très chaotique, témoignant d'une réelle volonté d'obstructions de la part du ministère de la Culture. Ce n'est qu'en martelant continuellement ce ministère sur les engagements obtenus en 2006, que les organisations syndicales et les personnels ont réussi à obtenir la parution du décret 2009-1422 du 18 novembre 2009 portant requalification des agents contractuels de l'Inrap, avec plus de deux années de retard.

Même si les modalités de requalification définies par la direction sont assez éloignées des revendications de la CGT, le fait que 284 agents de cat. 2 voient enfin leurs qualifications, leurs compétences et leur expérience professionnelle reconnues permet enfin de tirer les carrières vers le haut. **D'après le décret 2002-450 portant dispositions applicables aux agents de l'Inrap, ces techniciens administratifs ou d'opération sont donc aujourd'hui des assistants administratifs ou d'étude et d'opération.**

Mais ce n'est pas fini !

Toutefois le processus ne s'arrête pas là. Les 16 agents dont leur candidature a été examinée par la sous-commission mixte sont en attente des résultats. Pour les agents de catégorie 2 requalifiés de la filière scientifique et technique, leurs avenants au contrat de travail et les modalités de changement de catégorie doivent être validés par la commission consultative paritaire. Cette commission était initialement convoquée le 12 mai, mais la direction l'a repoussée à une date ultérieure non connue pour le moment... Pour les agents de la filière administrative, la CCP a eu lieu le 1^{er} avril. D'après le calendrier fourni par la direction, l'intégration paye (rattrapage des sommes dues) pour l'ensemble des agents doit se terminer en juin.

Enfin, le processus est loin d'être terminé, car si la requalification de technicien concernaient 329 demandes, il reste encore le traitement des 282 candidatures des agents de cat.3 et des 133 candidatures des agents de cat.4.

Restons vigilants dans l'unité !

¹ Spéciale dédicace aux camarades CGT des Archives de France et à Graig Roberts Stapleton (ambassadeur des Etats-Unis en France, en poste en 2006) pour cette mémorable journée du 10 avril 2006... Paris, le 18 avril 2011.